

Info-Parents

JANVIER 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bonne année 2026 Toute l'équipe de l'école des Perséides et son pavillon des Primevères vous souhaite une bonne et heureuse année 2026. Nous espérons que vous avez passé un agréable temps des fêtes en famille et que vous en avez profité pour faire le plein d'énergie.				
		Congé des fêtes		
5 Journée pédagogique	6	7	8 Journée comme un lundi	9
12	13	14	15	16
19	20 Conseil d'établissement 19 h	21	22	23
26 Journée pédagogique 100 ^e journée	27	28	29	30

QUELQUES RAPPELS

Nous vous rappelons que vous devez aviser le secrétariat et le service de garde, s'il y a lieu, pour les absences, les retards ou les départs hâtifs de vos enfants. Pour l'école des Perséides et le pavillon des Primevères, le message d'accueil vous offre quelques options. Veuillez écouter attentivement avant de faire l'option désirée.

Pour le bien de votre enfant, nous vous demandons de l'habiller chaudement en ces temps froids : bottes, salopette, tuque et mitaines ainsi que prévoir des bas et des gants ou mitaines de rechange.



Nous tenons à féliciter tous les élèves qui arrivent à l'école avec tout le matériel nécessaire au bon déroulement de leur journée. Ils sont ainsi prêts à commencer leur routine du matin et à se mettre au travail.

DÉBARCADÈRES ET STATIONNEMENTS

PAVILLON DES PRIMEVÈRES :

Le stationnement du pavillon des Primevères est strictement réservé aux membres du personnel. Les espaces de stationnement pour personnes handicapées sont réservés aux détenteurs de vignette. Utilisateurs du service de garde, lorsque vous venez reconduire ou chercher vos enfants, le stationnement est permis dans le débarcadère le matin **avant 8 h 10** et le soir **après 16 h**.

Les policiers de la ville de Deux-Montagnes vous rappellent qu'**il est interdit de se stationner dans le débarcadère d'autobus de 8 h 10 à 16 h tous les jours de la semaine.**

Au débarcadère, pour assurer la sécurité de tous et la fluidité, **le stationnement en 45 degrés est interdit en tout temps**. La voiture doit être immobilisée **parallèlement au trottoir**, le parent reste dans le véhicule, l'enfant sort seul et se dirige sur le trottoir vers la cour d'école. Le parent quitte immédiatement après avoir déposé son enfant pour laisser la place au prochain.

En cas de non-respect des règles de sécurité routière, vous vous exposez à une contravention.

ÉCOLE DES PERSÉIDES :

Les policiers de la ville de Deux-Montagnes vous rappellent qu'**il est interdit de se stationner dans le débarcadère d'autobus de 7 h à 17 h tous les jours de la semaine.** En cas de non-respect, vous vous exposez à une contravention.

Nous vous rappelons que le stationnement de l'école des Perséides est strictement réservé aux membres du personnel. Les espaces de stationnement pour personnes handicapées sont réservés aux détenteurs de vignette.

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE

Pour les utilisateurs du service de garde, Mme Julie LeBlanc ou Mme Nancy Pagé communiquera avec vous pour prendre votre numéro d'assurance sociale , si ce n'est déjà fait, afin que nous puissions vous faire parvenir les relevés qui vous reviennent.

Merci de votre collaboration habituelle !



COMMUNICATION PAR COURRIEL

Nous tenons à vous rappeler que les communications se font en majeure partie par courriel.

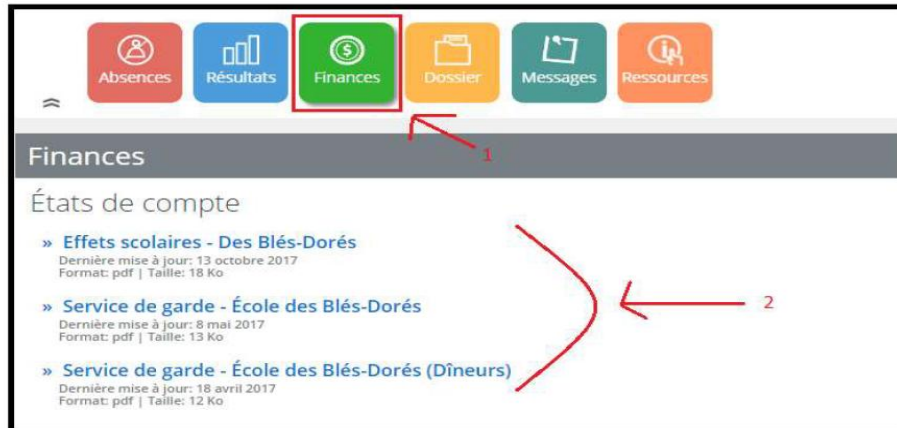
Si vous n'avez pas fourni votre adresse courriel, il est fortement recommandé de nous le transmettre le plus tôt possible.

Pour la réinscription de votre enfant, vous recevrez d'importantes informations sous peu.

PORTAIL MOZAÏK

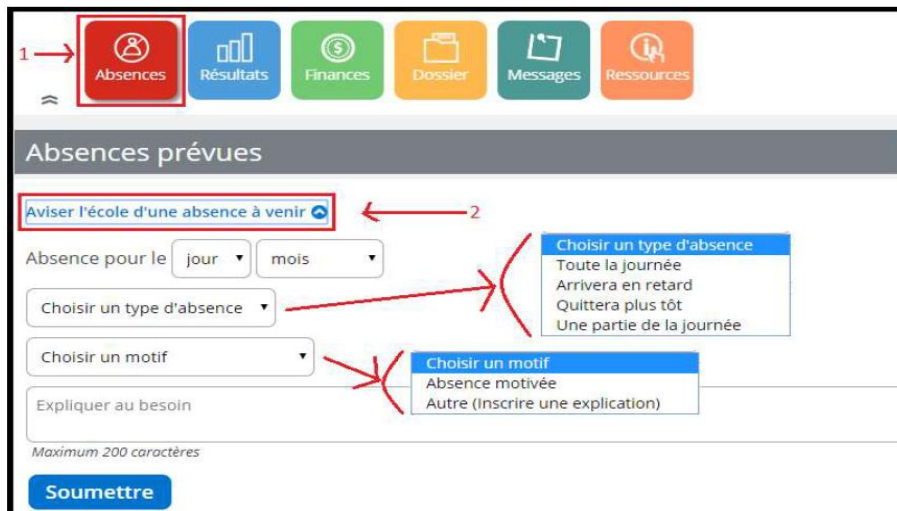
Portail MOZAÏK – Procédurier pour le parent qui désire consulter un état de compte

- Accéder au portail parents Mozaïk : <https://portailparents.ca/> et connectez-vous.
Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter
- Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile « Finances » (1) puis sur l'état de compte désiré (2)



Portail MOZAÏK – Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

- Accéder au portail parents Mozaïk : <https://portailparents.ca/> et connectez-vous.
Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter
- Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile « Absences » (1) puis sur « Aviser l'école d'une absence à venir » (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis.



NOTE : si le parent choisit le motif « Autre », il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard (sinon le bouton « Soumettre » reste grisé)

Si vous éprouvez des difficultés à vous connecter, un ordinateur est mis à votre disposition, aux heures d'ouverture du secrétariat. Nous ferons notre possible afin que vous puissiez avoir accès en ligne au dossier de votre enfant.

DONS DE VÉLOS

Une entreprise de la région souhaitant demeurer anonyme nous a offert, le samedi 29 novembre dernier, 33 vélos de toutes grandeurs. Nous avons procédé à un tirage au sort parmi tous les élèves de l'école des Perséides et du pavillon des Primevères. Voici la liste des 33 élèves gagnants :

1	Jayce Fortin
2	Romie Whitton
3	Mathéo Ballabey Péloquin
4	Victoria Aird
5	Marc-Olivier Viau
6	Chloé Latour
7	Novaly Bernatchez
8	Eva Cloutier
9	William Handfield
10	Gabriel Smith
11	Jayke Fortin
12	Trevor Gagnon
13	Kloé
14	Alycia Lévesque
15	Emrick Charest Busilacchi
16	Eva-Rose Harvey
17	Agathe Gauthier
18	Emma Victoria Parada Hamelin
19	Eliott Beaulieu
20	Zoé Beaulieu
21	Léa-Rose Guitard
22	Alexy Lévesque
23	Léa Carrier Lafortune
24	Bethany Charbonneau
25	Lizzy Desjardins
26	Khalil Kabiri
27	William Langlois
28	Loïk Beauchamps
29	Hugo Cayer
30	Jérémy Filion
31	Sandy Gener
32	Maïka Richard
33	Camille Boudreau

Félicitation à tous les gagnants !!!

PÉRIODE OFFICIELLE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES DU CSSMI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



Le CSSMI tiendra sa période d'admission officielle dans les écoles primaires et secondaires **du lundi 26 janvier au vendredi 6 février 2026**.

- Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur cssmi.qc.ca entre **le lundi 26 janvier et le vendredi 6 février 2026**, inclusivement. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le site internet, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement afin de connaître les modalités particulières et pour prendre rendez-vous.
- Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada doivent communiquer avec le Service de l'organisation scolaire et du transport au 450 974-7000, poste 2313, qui déterminera les documents requis pour la demande d'admission.
- Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au **début du mois de février** via le Portail Parents (Mozaïk). Un courriel sera envoyé aux parents dès la fin janvier pour les informer de la mise en ligne du formulaire.

Pour tous les détails consultez la section ***Admission et Inscription***.

Dans la section *Admission*, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte;
- L'information complète sur les [Projets particuliers régionaux au primaire](#) (musical, alternatif et Programme primaire du Baccalauréat International);
- Les formulaires en ligne (disponibles uniquement à compter du 26 janvier 2026).